084-218400299-20230209-2023-DELIB-005-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2023

COMMUNE DE CAMARET-SUR-AIGUES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 février 2023

L'An deux mille vingt-trois, le neuf février à dix-huit heures cinquante minutes,

le CONSEIL MUNICIPAL de Camaret-sur-Aigues, dûment convoqué le 02 février 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Sous la présidence de Philippe de BEAUREGARD, Maire.

Présents: Hervé AURIACH, Sylvette GILL, Jean-Michel MARLOT, Christine WINKELMANN, Renée SOVERA, Jean-Luc DA COSTA, adjoints. Christiane VEZIAN, Raymond KARASZI, Francine DENEUX, Laurence TURCHINI, Martine KOENIGUER, Patricia ROCHE, Patrick FARRE, Gérard THON, Elvire TEOCCHI, Isabelle LATARD, Christophe LACROIX, Jean-Baptiste SAVIN, Richard BRANCORSINI, Jean-François NORMANI, Chantal BERGEL et Claude CHEVALIER, Conseillers Municipaux.

Procurations: Liliane DIAZ ayant donné procuration à Philippe de BEAUREGARD, Antonio MUGA ayant donné procuration à Jean-Luc DA COSTA, Jean-Paul LENER donnant procuration à Patrick FARRE, Françoise VIRLOUVET ayant donné procuration à Jean-François NORMANI

Absents excusés: Néant.

Considérant la désignation de Monsieur Richard BRANCORSINI, comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,

La communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence est un territoire rural qui s'étend sur 142 Km² et qui compte 20 013 habitants au 1er janvier 2021. Il est peu industrialisé, hormis le secteur agroalimentaire et le BTP, et sa richesse repose essentiellement sur les TPE/ PME, artisans, commerçants et professionnels du tourisme.

Les services publics sont dispersés et concentrés dans les agglomérations voisines - Orange, Bollène, Carpentras et Avignon. Aucune structure France Services n'est présente sur le bassin de vie qui se trouve à cheval sur les cantons de Bollène, Orange et Vaison-la-Romaine.

Département de VAUCLUSE

Arrondissement de CARPENTRAS

Nombre de membres En exercice : 27 Présents : 23 Votants : 27

N°2023/DELIB/005

Objet :

Communauté Aygues
Ouvèze en Provence :
approbation du rapport
d'activité 2021 de
l'espace France
Services itinérant

Rapporteur : Philippe de BEAUREGARD Les services publics sont dispersés et concentrés dans les agglomérations voisines, ce qui implique l'utilisation d'un véhicule ou de transports en commun pour s'y rendre. Or, en milieu rural, certains foyers ne disposent pas de moyen de locomotion, ce qui rend leurs déplacements vers les agglomérations plus difficiles. Par ailleurs, les services publics dématérialisent de plus en plus leurs procédures.

Face à ce constat, le conseil communautaire a souhaité créer un Espace France Services itinérant qui vise principalement les personnes âgées, isolées, sans permis ou sans véhicule, sans emploi ou en fracture numérique. L'objectif de ce projet est d'accompagner l'usager dans l'utilisation des services en ligne, garantir l'accès aux droits et aux services publics et faciliter les démarches administratives. Il permet également de créer du lien social. C'est donc en étroite concertation avec plusieurs partenaires institutionnels que ce service est créé, sous l'égide de la Préfecture de Vaucluse : Pôle Emploi, la CAF, la CPAM, la MSA, la CARSAT, La Poste, les services fiscaux, le Conseil départemental d'accès au droit, etc.

Tous les habitants de la Communauté de communes peuvent ainsi accéder à internet et bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches administratives dématérialisées, grâce à la présence d'agents formés aux espaces numériques des services partenaires. L'accès est entièrement gratuit et la confidentialité est respectée.

Les missions d'un Espace France Services sont :

- ✓ Accueil, information et orientation,
- ✓ Aide à l'utilisation des services en ligne,
- ✓ Facilitation administrative,
- ✓ Facilitation de la mise en relation avec un organisme public.

Le bus assure des permanences sur les huit communes du territoire intercommunal, à raison de 32 h 30 par semaine sur 5 jours. Les lieux de stationnement ont été choisis en concertation avec les communes et en corrélation avec la vie locale. Une attention particulière a été portée sur les moyens de connexion requis.

L'espace France Services c'est :

- 3572 demandes (physiques, par téléphone ou par mail) en 2021,
- Plus de 215 personnes par mois, soit une moyenne de 11 personnes par jour,
- Plus de 80% de satisfaction de la demande.
- Plus de 87% de satisfaction des usagers.

PREND ACTE de rapport annuel pour l'année 2021.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Philippe de BEAUREGARD,

Maire

1 5 FEV. 2023

Publie sur le site de la commune le : Transmis en Préfecture de Vaucluse le : 1 4 FEV. 2023

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Richard BRANCORSINI, Secrétaire de séance

